



N° 149 - Mai 2023

Pulnoy

en
bref

Hôtel de Ville

2, rue du Tir
54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64
E-mail : contact@pulnoy.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8 h / 12 h - 14 h / 18 h
Mercredi et vendredi : 8 h / 12 h - 14 h / 16 h
Permanence téléphonique le matin pendant les petites vacances et du 15/07 au 15/08
Hors vacances scolaires : Permanence urbanisme les lundis et mercredis matin et les mardis et jeudis après-midi / Permanence État civil tous les après-midis

Plus d'infos

www.pulnoy.fr



VilleDePulnoy

Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.

Édito



Chères Pulnéennes,
Chers Pulnéens,

Nous sommes nombreux à avoir été interpelés, voire choqués, par l'attitude de certains élus lors du vote de la réforme des retraites. Plusieurs d'entre vous m'avez interrogé sur l'attitude de quelques élus de la République, l'importance de la tâche, une certaine dérive des institutions.

Pourtant. Pourtant, **il fut un temps où la fonction politique était respectée par la population**. Loin de moi l'idée d'affirmer avec les passésistes qu'avant, c'était mieux, mais même si le débat était agité, si les voix s'élevaient, si les gestes pouvaient se faire menaçant, le respect était une valeur essentielle dans la communauté. Pourquoi ? **Parce que les hommes politiques, au-delà d'être respectés, étaient respectables**. Ils inspiraient l'écoute, la disponibilité, la connaissance, l'engagement. On entend peut-être trop souvent des phrases qui débutent par « Imagine-t-on le Général de Gaulle... », mais ces comparaisons reflètent aujourd'hui un manque de repères clairs dans la définition des rôles inhérents à la démocratie représentative.

Les élus ont été désignés par la population pour les représenter. Ils doivent être respectés pour cela. En parallèle, **les élus se doivent de profondément respecter la population par une attitude digne et responsable**. C'est ce que je demande tous les jours aux membres de l'équipe municipale, c'est ce que nous sommes pour vous et pour les actions essentielles que nous menons. Et il ne s'agit pas que de l'écrire, je peux vous l'assurer.

Marc Ogiez, Maire de Pulnoy

Pulnoy

Directeur de publication : Marc Ogiez

Adjointe déléguée : Marie-Line Masson

Responsable de la communication : Lauric Didier-Mougin

Rédaction : service communication et intervenants ponctuels

Composition : Gaëlle Viard

Dépôt légal n°723, Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Sommaire

Zoom sur Page 4

Le budget

Le budget 2023 a été voté en séance du conseil municipal...



Portrait Page 5

Mmes Spenlehauert et Pirès de Freitas

Elles accueillent Pulnéennes et Pulnéens en mairie...



En bref Page 5

Déchets verts

Ils peuvent être valorisés...



Retour en images...

... sur le Printemps des seniors et des générations



Convention Territoriale Globale

Trois communes unissent leurs efforts...



Quel avenir pour les ragondins du plan d'eau ?

La problématique est examinée d'un point de vue scientifique...



Nuisances sonores

Elles sont souvent à l'origine de profonds conflits...



Pollens : prévenir pour moins souffrir

Une base de données permet de les quantifier et de les localiser...



Préinscriptions scolaires : dernier rappel

Elles doivent être effectuées avant le 9 juin...



Attention aux arnaques

Sur internet et par téléphone, les tentatives d'escroqueries se multiplient...



Changement de look pour le Petit peb

Changement de look et de fréquence...



Adieu SMS Infos, bonjour IntraMuros

L'application mobile remplacera bientôt le service d'envoi de SMS...



Vous nous avez demandé...

Y'a-t-il des chenilles urticantes en forêt de Pulnoy ?



Plante ton slip !

Un défi original pour mesurer la vie des sols...



Expression politique Page 9

Infos flash Page 9

Agenda Page 10

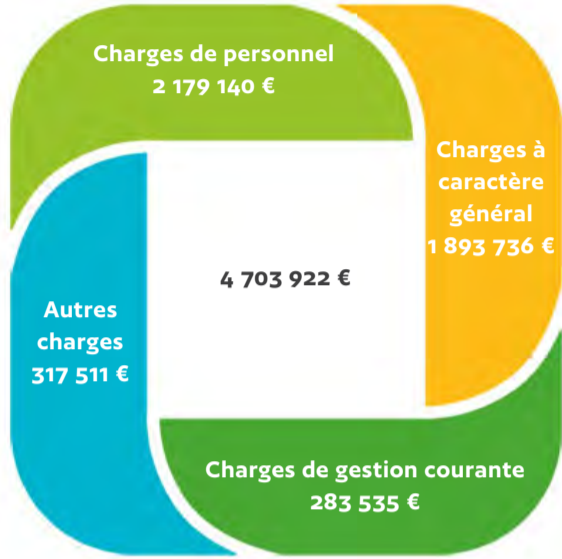
Le budget municipal 2023

Le budget municipal a été voté lors de la séance du conseil municipal du 13 avril avec, comme l'an dernier, la volonté de soutenir les 3 objectifs du mandat : le social/sociétal, l'économie et l'écologie/développement durable.

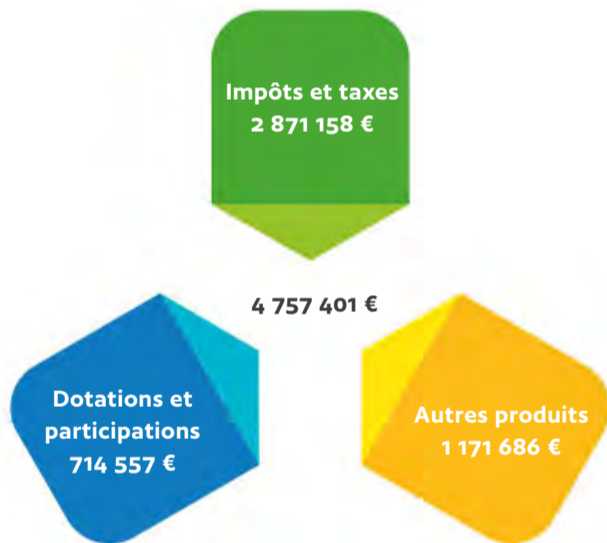
Le budget municipal est composé de deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges de personnel, charge de gestion courante, intérêts de la dette...)

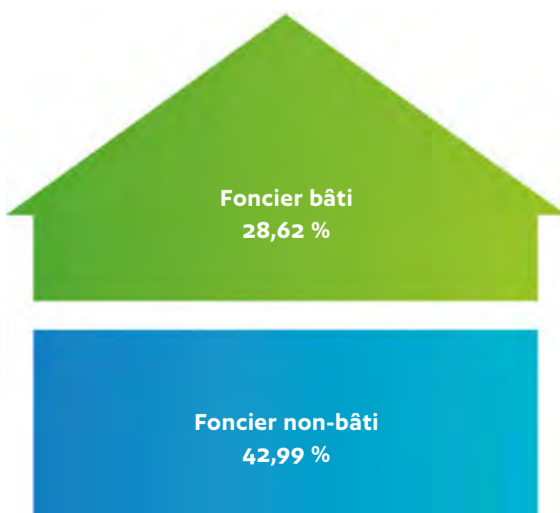


Les recettes de fonctionnement correspondent à l'ensemble des recettes perçues par la collectivité dans le cadre de transferts de charges, prestations de services, dotations de l'État, impôts, taxes et reprises sur provisions et amortissements.



Fiscalité

Avec un **maintien des taux**, le produit fiscal attendu pour 2023 s'élève à 1 931 358 €



Endettement par habitant

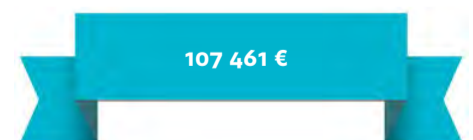


À Pulnoy : 473 €



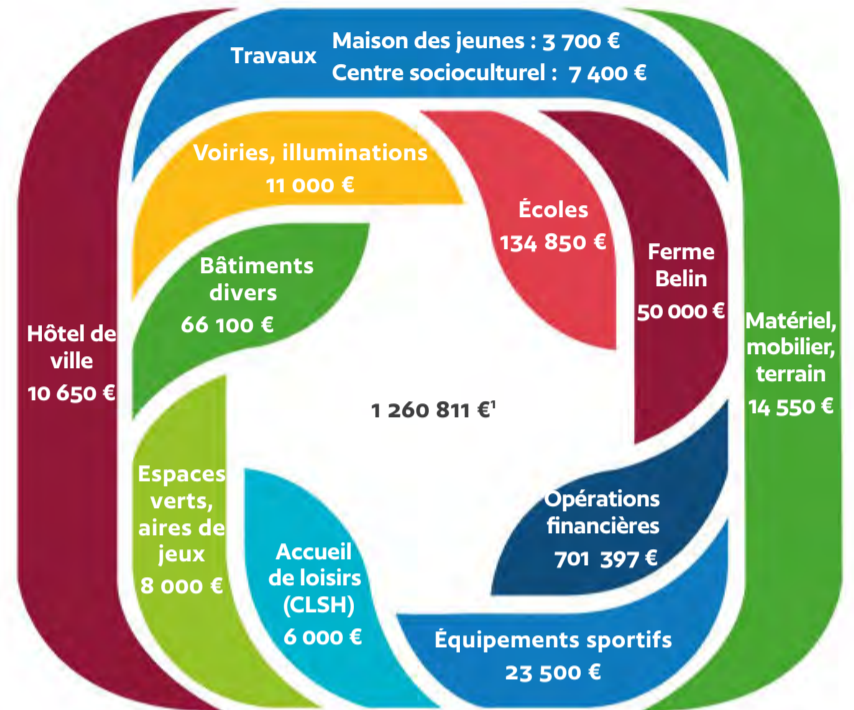
Moyenne nationale des communes de même strate : 796 €

Subventions aux associations



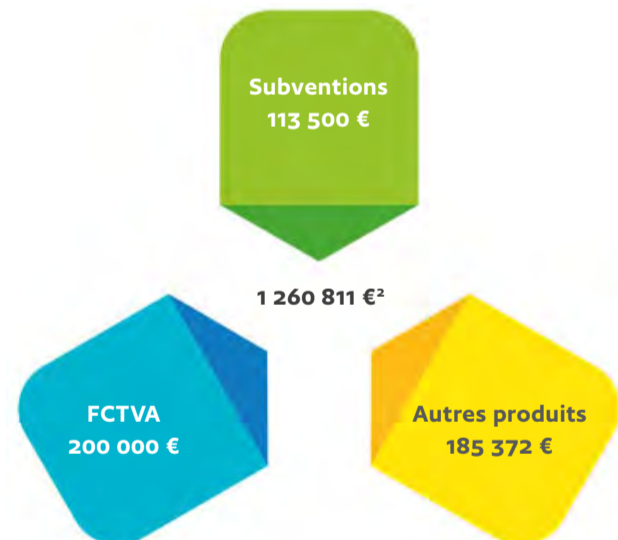
La section d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte d'un tiers...)



1- 223 663 € de Reste à réaliser

Les recettes d'investissement concernent notamment les emprunts, les dotations et subventions de l'État ou encore l'autofinancement.



2 - 761 939 € de Reste à réaliser

Mmes Spenlehauert et Pires de Freitas sont en poste à l'accueil de l'hôtel de ville depuis quelques mois.

Arrivées en novembre pour l'une, puis en décembre pour l'autre, elles sont les premières interlocutrices de la population : physiquement, par téléphone ou encore via la messagerie de contact.

Quel est votre parcours de formation et/ou professionnel ?

Mme Pires de Freitas : « Après un parcours hétéroclite, j'ai intégré la fonction publique territoriale en 2008 et ne l'ai pas quittée depuis. »

Mme Spenlehauert : « J'ai choisi de passer les concours et d'intégrer la fonction publique après mes études pour me diriger vers un métier qui a du sens. »

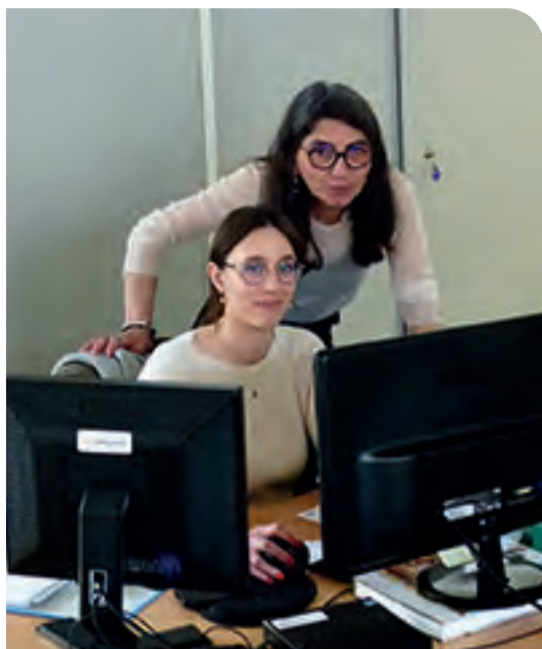
Aviez-vous un lien avec la ville de Pulnoy avant de postuler ?

« Nous connaissons Pulnoy de par son golf (évidemment !) et plusieurs commerces locaux, notamment un, dont on ne peut pas dire le nom ici, mais qui fait l'intermédiaire entre des particuliers souhaitant vendre des articles et d'autres particuliers souhaitant acheter des articles d'occasion... »

Pourquoi avez-vous postulé à Pulnoy ?

Mme P.d.F. : « Dans le cadre d'un rapprochement familial, j'ai postulé à diverses offres du secteur. Parmi celles ayant retenu ma candidature, c'est l'offre de Pulnoy qui répondait le mieux à mes attentes. Et me voilà ! »

Mme S. : « Après l'obtention de mon concours, j'ai dans un premier temps travaillé au sein d'un site patrimonial. J'ai choisi de postuler à Pulnoy afin



d'être plus proche de la population et ainsi plus en accord avec l'idée que je me fais du service public. Pulnoy est une ville agréable et en pleine expansion. J'ai été ravie d'apprendre que ma candidature était retenue. »

Quelles sont vos fonctions au sein de la mairie ?

« Nous occupons les fonctions d'agent d'accueil et d'état civil, et nous sommes en charge de la gestion du funéraire, des salles et des archives. »

Quel est votre ressenti vis-à-vis des Pulnéennes et Pulnéens ?

« Les administrés de Pulnoy, ainsi que toute l'équipe de la mairie, nous ont tous réservé un très bon accueil. Nous nous sommes tout de suite senties intégrées. »

Les déchets verts peuvent aisément se transformer en atout pour le jardin !

Des gestes simples suffisent pour convertir ces déchets en fertilisants. Par exemple (liste non exhaustive) :

- Les déchets verts peuvent être valorisés à domicile, en composteur ou lombricomposteur individuel.
- Il est possible de les apporter dans l'une des 9 déchetteries de la Métropole. C'est le cumul des déchets verts ainsi fournis pas les Grands-Nancéiens qui, après une phase de décomposition, permet la restitution de compost à la population au printemps et à l'automne.
- Les déchets verts peuvent immédiatement nourrir le sol. Avec une tondeuse équipée d'un kit de mulching, plus besoin de ramasser l'herbe tondue. Hachée, elle est directement dispersée sur le sol, au fur et à mesure, apportant ainsi un engrais naturel. De même, tonte de gazon, feuilles mortes, foin et broyat de branches constituent un excellent paillage.

Rappel : L'arrêté Préfectoral du 05/08/1981 portant Règlement Départemental Sanitaire (RSD), article 84, dispose que **le brûlage à l'air libre des déchets est interdit** ; la destruction à l'aide d'un incinérateur individuel est également interdite.

1 - La Métropole en propose aux particuliers, à tarif préférentiel, ainsi qu'une formation à leur utilisation. + d'infos sur mhdd.grandnancy.eu



Retour en images sur le Printemps des seniors et des générations

Du 12 au 15 avril, rendez-vous était donné au centre de rencontre pour des animations variées, gratuites et ouvertes à tous. Prévention, bien-être et autonomie se sont conjugués avec convivialité.



Dépistages gratuits et rencontres avec des prestataires de services



Gym senior et révision du Code de la route



Soins esthétiques



Sensibilisation aux gestes qui sauvent en présence, notamment, de Mme Grandjean, ministre



Convention Territoriale Globale (CTG)

Les villes de Pulnoy, Saulxures-lès-Nancy et Seichamps se sont unies pour 5 ans, entre elles et avec la CAF.

En signant cette CTG, les maires des 3 communes se sont respectivement engagés dans une démarche de développement social à l'échelle du territoire intercommunal.

En amont de la signature et pendant plusieurs mois, la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle (CAF54) a accompagné les municipalités et leurs services pour la réalisation d'un état des lieux et la rédaction d'un plan d'actions commun sur les thèmes de la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la parentalité et l'accès au droit.

Les 5 années à venir devront être consacrées à la réalisation des projets retenus. Le développement du Relais Petite Enfance (RPE) de Pulnoy – déjà bien engagé avec l'adhésion de Seichamps depuis 2017, puis celle de Saulxures-lès-Nancy en 2022 –, est un exemple concret de la mutualisation souhaitée.

Dans le cadre de la CTG, la CAF54 accompagnera le territoire, stratégiquement et financièrement.



Nuisances sonores

Les beaux jours sont arrivés et, avec eux, les risques de conflits de voisinage se multiplient.

La loi interdit les bruits susceptibles d'occasionner un trouble anormal de voisinage en gênant le repos et la tranquillité « par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif... » (Code de la Santé Publique, Article R.1334-31).

Cette réglementation s'applique 24h/24h !

Chacun doit se montrer vigilant quant aux bruits dits "de comportement" qu'il produit : travaux d'entretien, de bricolage, fêtes et réceptions bruyantes, tardives et/ou répétées, volume excessif de la télévision, chaîne stéréo, instruments de musique, activités ludiques (jeux de ballons, cris d'enfants, piscine...), etc. Tous ces comportements peuvent rapidement user les nerfs du voisinage.



En cas de nuisance, il est préférable de favoriser le dialogue : trouver un accord amiable basé sur des solutions de bon sens. Le voisin incriminé n'est peut-être pas conscient de la gêne qu'il provoque !

Si cela ne suffit pas, il est possible de lui adresser un courrier, puis de faire appel à un conciliateur de justice, le désaccord étant de caractère privé.

Enfin, les forces de l'ordre (police municipale ou nationale) peuvent être sollicitées pour constater le trouble et verbaliser son auteur.

Par arrêté préfectoral (du 26/12/1996), l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, nettoyeurs haute pression...) est autorisée :

- de 8h à 20h les jours ouvrables,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis,
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Les ragondins sous surveillance

Une période de surveillance débute à Pulnoy, afin de définir l'avenir des ragondins du plan d'eau.

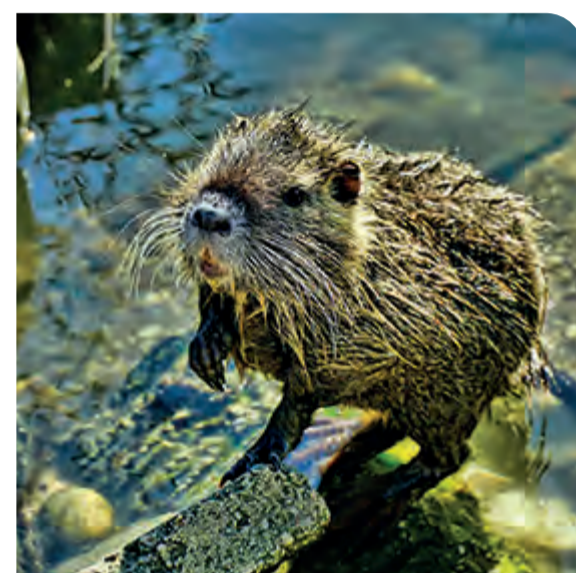
Des ragondins se sont installés sur l'île du plan d'eau du Val de la Masserine. Pour certains, c'est un atout pour le lieu et les badauds qui le fréquentent. Pour d'autres, cela annonce de nombreux problèmes à venir.

Afin de cerner au mieux la situation et de sensibiliser la population, la Ville a organisé une conférence gratuite au centre socioculturel, le 24 mars dernier.

Animée par le professeur Marc Artois, retraité de l'enseignement supérieur agricole, professeur honoraire à VetAgro-sup (anciennement école vétérinaire de Lyon), directeur de recherche au laboratoire d'étude et de recherche sur la pathologie de la faune sauvage à Malzéville jusqu'en 2000, elle a permis aux 80 personnes présentes de mieux connaître les nouveaux résidents du plan d'eau.

Pourquoi y-t-il des ragondins en France ?

Originaire d'Amérique du Sud, le ragondin n'apprécie pas les régions froides. Mais, avec le réchauffement climatique, les régions froides d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier ! Introduit en élevage au 19^e siècle, pour sa fourrure, il a échappé aux enclos avec la crise de 1930. Depuis, il s'est reproduit et, malgré des tentatives de valorisation de sa présence, notamment pour sa viande, a été classé comme nuisible. Puis, son impact a été relativisé : il est désormais classé Esod (Espèce susceptible d'occasionner des dégâts).



Il s'est adapté aux climats européens tout en privilégiant les zones humides et tempérées. Du fait de son classement, il ne peut être ni déplacé, ni stérilisé. Seul un abattage est reconnu, dans le respect de certaines conditions.

Il convient d'étudier les conséquences de sa présence à Pulnoy avant d'envisager une solution radicale.

Pourquoi est-il considéré comme Esod ?

S'installant au bord des plans d'eau, il est susceptible d'occasionner des dégâts importants aux berges en y creusant des terriers et galeries qui peuvent fragiliser les sols. Totalement herbivore, il consomme les végétaux.

A Pulnoy, la population observée n'est, pour le moment, pas un danger pour cet environnement proche.

Le ragondin a des mâchoires redoutables et est également connu pour propager certaines maladies comme la leptospirose¹. De ce fait, **il est impératif de ne pas s'en approcher, ni entrer en contact avec l'eau du plan d'eau.**

Quel avenir pour les ragondins de Pulnoy ?

À l'issue de la présentation, un sondage informel a été effectué auprès du public. Les Pulnéennes et Pulnéens ont majoritairement démontré leur attachement au respect du vivant : une quarantaine de personnes s'est prononcée pour la conservation du ragondin au plan d'eau, une seule a souhaité la programmation d'un abattage et le reste du public ne s'est pas prononcé.

Une période d'observation va être pratiquée, afin de suivre l'évolution de la vie des ragondins et son impact réel sur les sols du plan d'eau.

Il est primordial de **ne pas les nourrir**, comme exigé par la loi. En effet, **leur prolifération ne serait pas compatible avec leur conservation sur le site**. Dans la mesure où le ragondin adapte sa population à la quantité de ressources alimentaires disponibles, ne pas lui fournir d'alimentation complémentaire à celle naturellement présente limitera sa reproduction. De plus, ils doivent **conserver leur instinct de survie** et, pour cela, **ne pas s'habituer à être en contact avec les humains²**.

Si les ragondins venaient à pulluler, des mesures devraient être prises.

1 – Le ragondin n'est pas le seul vecteur de la leptospirose. Elle est également appelée « maladie du rat » puisqu'elle est aussi transmise par ces rongeurs. Elle fait partie des vaccins fortement recommandés pour les chiens amenés à se promener en forêt. A savoir pour relativiser : en France métropolitaine, le nombre de cas de leptospirose transmise à l'humain est de 1 pour 100 000 habitants, ce qui reste donc particulièrement rare.

2 – Des actes de maltraitance ont été signalés : appâté, le ragondin se ferait ensuite frapper.

Pollens : prévenir pour moins souffrir

Les zones touchées et les variétés présentes sont référencées sur une carte de la région.

En France, 30% des adultes et 20 % des enfants de plus de 9 ans sont allergiques aux pollens (chiffres en augmentation permanente). Nombreux sont donc ceux qui souffrent d'irritations oculaires, de toux ou encore de gêne respiratoire au printemps et en été.



ATMO Grand Est, association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air dans la région, leur propose une carte de localisation en temps réel des pollens.

Pour anticiper les sorties et éviter au mieux les zones à risque, rendez-vous sur pollinair.fr !

NB : il est conseillé aux personnes allergiques confrontées aux pollens de couvrir leurs yeux et leurs voies respiratoires en extérieur. Il leur est également recommandé de bien se laver les mains, brosser leurs cheveux et changer de tenue après une exposition, afin de ne pas être également confrontés aux pollens en intérieur.

Attention aux arnaques

La dématérialisation des actes administratifs offre un vaste terrain de jeu pour qui sait détourner les données !

2 Votre Carte Vitale arrive à expiration afin de continuer à bénéficier de ses avantages, veuillez la mettre à jour : aide-ameli.fr

CRIT'AIR : Nos agents ont constaté que vous n'étiez pas munis de la vignette réglementaire, veuillez la récupérer via : support@critair.fr



Info ANTAI : Vous avez une contravention impayée d'un montant de 35€ à ce jour. Consultez votre dossier d'infraction contraventionantai.fr

Ces messages ne sont que des exemples parmi la multitude des sujets exploités par les escrocs. On peut aisément y ajouter le compte personnel de formation (CPF), les travaux d'économie d'énergie ou encore les anomalies bancaires, etc.

Si certaines arnaques ont indéniablement un objectif financier immédiat, d'autres visent à obtenir un maximum d'informations personnelles afin de créer un clone administratif, dont il sera difficile de se débarrasser !

Autre exemple : Afin de simplifier le quotidien des administrés, l'État déploie l'Identité numérique (version améliorée de France connect) par l'intermédiaire de La Poste : un identifiant et un mot de passe permettant de se connecter à une multitude de sites internet (ce qui évite de devoir retenir les différents codes d'accès propre à chaque plateforme). Depuis, les signalements se multiplient : de faux agents de La Poste invitent avec insistance leurs interlocuteurs, par téléphone, à créer leur identité numérique. En proposant de les accompagner dans la démarche, ils récupèrent les informations personnelles nécessaires à la commission de méfaits ultérieurs.

Une règle d'or à retenir : ne jamais suivre aveuglément la consigne donnée !

- Lorsque, dans un SMS ou un e-mail, il est demandé de cliquer sur un lien : ne pas cliquer, mais se rendre sur l'application ou le site mentionné en saisissant soi-même l'adresse (ameli.fr, antai.fr, caff.fr, laposte.fr...) afin de vérifier l'authenticité de la demande. S'il s'agit bien d'une demande frauduleuse, ne pas hésiter à faire un signalement (transfert du SMS au 33700 ou "Signaler du courrier indésirable" dans les options de messagerie internet). Ensuite, supprimer le message et bloquer l'expéditeur.
- Dans le cas d'une sollicitation par téléphone : ne donner aucune information personnelle et ne pas hésiter à contacter sa banque, son opérateur téléphonique... selon l'identité sous laquelle l'interlocuteur s'est présenté, pour, ici aussi, vérifier l'authenticité de la demande. Ne pas hésiter à faire un signalement, en envoyant "Spam vocal" suivi du numéro de l'appelant au 33700). Bloquer ensuite le numéro afin de ne pas être de nouveau sollicité.

Préinscriptions scolaires : dernier rappel

Les préinscriptions scolaires sont ouvertes jusqu'au 9 juin, sur www.pulnoy.fr et en mairie.

Les dossiers de préinscriptions scolaires – passage obligé pour les parents des élèves intégrant pour la première fois les écoles maternelles¹ ou élémentaires de la commune – doivent être déposés en ligne² ou auprès des agents d'accueil de la mairie.

Fiche d'inscription, liste des pièces à fournir, demande de dérogation et autres documents utiles sont disponibles sur www.pulnoy.fr.



Une confirmation d'inscription sera adressée aux familles et ces dernières seront ensuite contactées par les directeurs des établissements scolaires.

1 – L'âge de l'instruction obligatoire a été abaissé de 6 à 3 ans par la *Loi pour une école de la confiance* adoptée pendant l'été 2019. À Pulnoy, les enfants nés en 2021 ne pourront pas intégrer les écoles maternelles lors de la rentrée de septembre 2023.

2 – Dans le cadre de la démarche numérique, les documents complétés et accompagnés des pièces justificatives demandées, doivent être adressés par e-mail à contact@pulnoy.fr.

Changement de look pour le Petit peb

En avril, le Petit peb a dévoilé sa nouvelle identité graphique.

Le Petit peb est mis à disposition dans les bâtiments municipaux et chez les commerçants partenaires (cf. liste ci-dessous). Il complète les supports de communication de la Ville en proposant les dernières actualités et un agenda. Comme annoncé en mai dernier, il a, lui aussi, subi un petit rafraîchissement visuel.



Retrouvez le Petit peb :

Au bourg

- Centre socioculturel
- Art et passion
- Bel Hair coiffure
- Saveurs et Cie
- Pharmacie Bloch

Aux Résidences vertes

- Centre de rencontre
- Ma Pizza
- Le Label Gourmand

Quartier Masserine

- Gymnase
- Tennis
- Pharmacie de Pulnoy

Quartier mairie

- Hôtel de ville
- Évol'utifs
- Le Sassandra
- Le four à bois



En cohérence avec le budget municipal restreint, le rythme des publications municipales doit être modifié.

Désormais, le Pulnoy en bref paraîtra tous les 3 mois. Le Petit peb continuera à être publié entre 2 numéros du Pulnoy en bref. Ainsi, Rendez-vous début août pour le prochain Pulnoy en bref et fin septembre pour le Petit peb.

Adieu SMS Infos. Bonjour IntraMuros

Un nouveau média se déploie à Pulnoy.



Réduire ses dépenses tout en conservant une qualité de service optimale est une priorité de la municipalité. C'est dans cet esprit qu'une étude a été menée pour remplacer le système d'envoi de sms à la population, devenu trop onéreux.

Le service compte actuellement 625 inscrits, ce qui signifie plus de 600 SMS facturés pour chaque envoi.

Dès le 1^{er} juin, la Ville de Pulnoy sera présente sur l'application mobile IntraMuros et transmettra, par son intermédiaire, les mêmes informations que celles adressées par SMS.

Pulnéennes et Pulnéens sont invités à télécharger l'application IntraMuros car, à compter du 1^{er} juillet, le service SMS sera totalement interrompu.

Peu de changements à venir pour les usagers : ils recevront, sur leur smartphone, une notification de mise à disposition d'un message (à aller consulter sur l'application) en lieu et place d'une notification de réception d'un SMS.



Vous nous avez demandé...

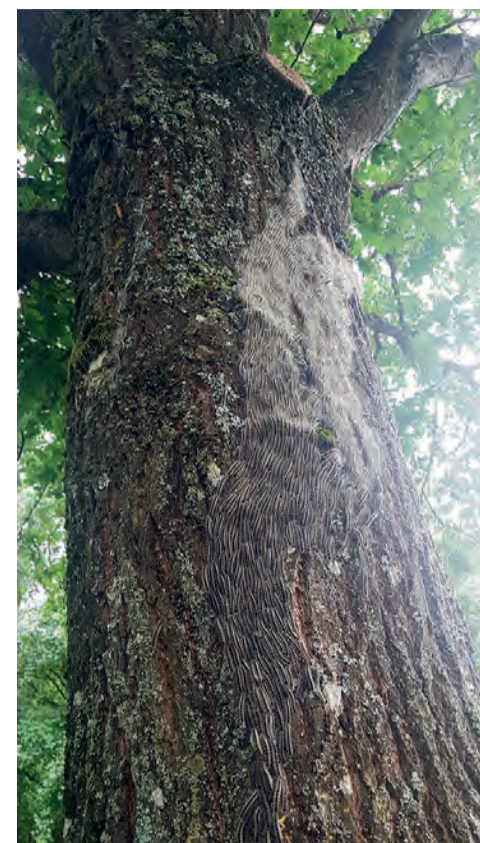
Dans de nombreuses régions, les chenilles processionnaires ont fait leur retour. Quelle est la situation en forêt de Pulnoy ?

Un représentant de la société PEV qui, depuis 3 ans maintenant, veille à la non-prolifération des chenilles urticantes à Pulnoy, s'est rendu en forêt le 18 avril dernier, en compagnie d'agents techniques de la ville.

Objectif : mesurer la présence et le stade de développement des chenilles, afin de définir la date de la prochaine intervention.

En effet, une pulvérisation de bacille de Thuringe (produit naturel sans danger pour l'humain, la faune, ni la flore) est prévue¹ lors du débourrement (éclosion des bourgeons). Les jeunes feuilles traitées, dont les chenilles sont très friandes car elles sont indispensables à leur croissance, seront fatales aux gloutonnes. Cela réduira, cette année encore, de façon drastique, les capacités de reproduction de la colonie².

Les observations de cette fin avril ont permis d'affirmer que les chenilles semblaient peu présentes et que la nature n'était pas encore prête pour la pulvérisation.



En forêt de Pulnoy - Juin 2020

Un nouveau diagnostic sera donc effectué mi-mai.

1 - Le processus d'éradication des chenilles urticantes nécessite la pulvérisation de bacille de Thuringe sur 3 années consécutives : après une première pulvérisation en juin 2021, une seconde en mai 2022, puis cette dernière à venir, un bilan complet sera réalisé.

2 - Les chenilles processionnaires représentent une menace non négligeable sur nos forêts car elles nuisent à leur pérennité. En effet, les chênes infestés voient leurs feuilles grignotées une à une et se retrouvent très rapidement nus, sans protection face aux ardents rayons du soleil de l'été. Au bout de 2 à 3 ans, un arbre ainsi exposé meurt.

Plante ton slip !

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) propose une façon très originale de mesurer l'activité biologique des sols : planter des slips et des culottes !

Extrait de la brochure de présentation du défi : « Le sol est un patrimoine naturel fragile qui participe à la régulation du cycle de l'eau et du climat. Il est le socle de la vie, de notre alimentation, d'une partie de nos médicaments... Plus il y a d'organismes vivants (vers de terre, bactéries, champignons...), plus le sol est riche, se renouvelle rapidement et permet à la végétation de pousser. Cependant à cause des pollutions, de l'imperméabilisation et de l'érosion, les sols s'appauvrissent et se dégradent. »

Initialement développée en 2016 par des agriculteurs canadiens, puis exportée dans de nombreux pays, l'opération Plante ton slip permet de réaliser une photographie rapide de l'état des sols.

En France, elle est portée par l'ADEME depuis 2019, et tournée vers le grand public.

Le concept¹ :

De préférence au printemps ou en été – lorsque l'activité dans les sols est au plus fort – planter un slip (ou une culotte)² blanc, 100% coton, à environ 15 cm de profondeur. Marquer l'emplacement. 2 mois plus tard, déterrer le slip et constater son état : plus il est détérioré, plus le sol est riche !

Plus de 25 % des espèces de la planète vivent dans les sols. Dans quelques grammes de terre vivent environ 10 milliards de micro-organismes !

Participatif et collaboratif, ce défi est idéal pour sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à ce qu'il se passe sous nos pieds.

Afin de rendre l'expérience encore plus ludique :

- Il est possible de prendre une photo du slip et de la partager sur les réseaux sociaux, avec le hashtag #plantetonslip ;
- Il existe également une carte interactive, mondiale, que chacun peut alimenter avec ses résultats personnels. Pour cela, rendez-vous sur link.sumwhere.co/to/plantetonslip



©www.espaces-naturels.info

1 - Toutes les informations pratiques sont disponibles dans la brochure de présentation, elle-même disponible dans la librairie de l'ADEME, sur librairie.ademe.fr/cadic/655/plante-ton-slip-mode-demploi.pdf
2 - Il est possible de planter une autre textile, en lin, par exemple. L'avantage du slip réside dans son élastique, qui se dégradera plus lentement, ce qui le rend plus facile à retrouver.

Pulnoy Demain Ensemble

Depuis plusieurs mois, nos chers collègues de l'opposition nous abreuvent après chaque conseil municipal de leur version des échanges. Au premier abord, cela peut ressembler à une initiative politique normale et sans doute intéressante. Cependant, déjà le titre est trompeur, en effet, il s'intitule « Compte-rendu des débats... ». Par définition un compte-rendu se doit d'être objectif et complet et non pas refléter une « vérité » partielle, tronquée et bien entendue orientée.

Sans parler de l'aspect non écologique de l'impression de ces documents sous forme papier, (c'est un comble pour une opposition qui se dit à tendance écologique), alors que la municipalité propose plusieurs supports d'expression. Il nous faut malheureusement et systématiquement rétablir la vérité et expliquer le contexte.

Le dernier tract reçu dans les boîtes aux lettres des pulnéens mi-mars en est un exemple.

Evidemment, s'opposer est le rôle de groupes minoritaires (nous précisons, une seule opposition tant les tracts, votes, pouvoir de votes sont communs) que de mettre en avant les divergences d'opinions. Il serait bien qu'un compte-rendu reflète l'intégralité des échanges et ce n'est pas le cas encore cette fois-ci.

Nous commettons sans doute des erreurs, nul n'est parfait et si au grand damne de nos habitants, cette ou ces oppositions se retrouvaient à la tête de la prochaine municipalité, nul doute que nous pourrions à minima leur reprocher de nombreuses erreurs également.

Cependant, ce qui doit régner c'est sans aucun doute la bonne foi de part et d'autre, et dans ce domaine, permettez-nous de douter de la leur. Il nous semble inutile voire stérile de renouveler nos mêmes contre-arguments contre ces approximations, ou visions partiales et partielles des débats.

Il est intolérable de lire des propos tendancieux, voire à tendance diffamatoire, à tel point qu'à l'issue du dernier tract, la justice en a été informée...

Avec de tels comportements, comment peut-on espérer que les Français se réconcilient avec la politique ? Tant l'image donnée est déplorable, surtout lorsqu'il s'agit d'une petite ville d'un peu plus de 5000 habitants où l'intérêt de tous est de vivre paisiblement en répondant au mieux aux besoins des habitants avec les moyens qui sont alloués.

Nous ne sommes pas encore en période électorale, alors nous laissons le soin aux pulnéens d'imaginer le comportement de cette (ces) opposition(s) dans quelques mois...

Le groupe majoritaire

Pulnoy autrement

PROJET D'URBANISME À PULNOY : DU "GOLF-HABITAT" AUX "SOURCES DU GRÉMILLON"... Un projet à construire avec les Pulnéens.

Nous, Pulnoy Autrement et L'Autre Voix, deux groupes d'opposition à la majorité municipale actuelle, avons souhaité depuis plus d'un an travailler ensemble sur le sujet - comme sur d'autres - en parfaite concertation et collaboration.

Afin de vous présenter (1) l'évolution positive des objectifs de ce projet et (2) les grandes lignes de notre proposition commune, nous avons **exceptionnellement coordonner nos 2 tribunes** de ce journal dans un seul et même texte.

(1) Évolution positive des objectifs du projet :

Le projet initial "Golf-Habitat" d'aménagement des 53 derniers hectares naturels, contesté dès son origine (2008) en raison de son excessive emprise sur les terres agricoles (35ha pour un 2e golf non nécessaire), devait en tout état de cause être repensé en fonction des nouvelles exigences réglementaires métropolitaines soucieuses de la limitation de l'artificialisation des terres encore "naturelles". Il devait se cantonner à un aménagement exemplaire des 18ha déjà classés en "Zone à Urbaniser".

Alors, **soucieux de l'avenir, dans l'intérêt général de la commune et du territoire métropolitain**, et devant le constat de la négligente mise en sommeil de ce dossier par la majorité municipale actuelle, **nous avons, ensemble, échangé et validé les bases d'un nouveau projet** pouvant - dans les délais impartis - impérativement s'inscrire dans les propositions du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal HD prévu pour fin 2023, début 2024 par la Métropole.

Ce socle de **projet concerté et innovant**, nommé "**les sources du Grémillon**", élaboré au-delà de tout intérêt partisan au seul service de l'intérêt collectif, s'articule autour des axes suivants :

- Définir la **transition écologique et énergétique** comme pilier de nos politiques de développement urbain,
 - Renforcer l'**attractivité sociale et économique du territoire**,
 - Améliorer le **bien vivre ensemble** de la ville de Pulnoy,
 - Intégrer un **habitat adapté** prenant en compte le **vieillessement** et le **handicap**
 - Élargir l'**offre de santé** par l'installation d'une Maison de santé,
 - Offrir des lieux et des outils prenant en compte **les nouvelles modalités de travail, d'habitat et de déplacement**,
 - Développer une **offre d'hébergement et un partenariat hôtelier** tant avec les institutions métropolitaines qu'avec la communauté de communes du Grand Couronné,
 - Accroître l'offre de **loisirs et sports pour tous** : habitants métropolitains, du Grand Couronné, et plus généralement ceux du bassin de vie, touristes, congressistes et curistes,
- Il se veut de surcroît être une base de travail ouverte à toute évolution permettant de prendre en compte, non seulement les choix des instances responsables territoriales, mais aussi les souhaits des habitants riverains.

Les élus du groupe d'opposition Pulnoy Autrement

D. DEVITERNE, J. ENEL, Z. BEN ISMAIL, F. PERROLLAZ

avec la participation des élus du groupe d'opposition L'Autre Voix

Suite de ce texte commun ci-dessous dans la tribune de L'Autre Voix ... / ...

L'Autre Voix

.../... suite du texte commun

(2) Les grandes lignes du projet "Les sources du Grémillon" :

Notre projet commun "**Les sources du Grémillon**" a prioritairement pour but de développer le **volet écologique** autour de la **gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie et du bien vivre ensemble** :

- En réalisant, en tous points, **des constructions conformes** aux enjeux de la transition écologique et notamment **au Plan Climat Air Énergie de la Métropole**,
- En végétalisant l'espace urbain et en laissant une **place importante aux espaces verts**
- En construisant **des logements**, pavillons et petits collectifs, **en accession sociale** pour primo-accédants,
- En bâtissant des **maisons individuelles à énergies passives** dotées des avancées techniques en matière photovoltaïque et de gestion de l'eau,
- En créant **de l'habitat à destination des seniors**, équipé des moyens actuels de confort et de sécurité,
- En intégrant dans l'environnement un **hôtel de "standing"** avec un espace bien-être, détente et soins indépendant, un restaurant gastronomique écoresponsable gérant son propre jardin bio à proximité,
- En implantant sur un **"golf aventure" ludique**, à thème, ouvert à tous et à tous les âges,
- En insérant ce nouveau quartier dans une **démarche de mobilité innovante et écologique** : transports doux et connectés, desserte par transports en commun de nouvelle génération type "Urban Loop",
- En développant pour les familles des possibilités de **garde d'enfants, d'accueil médical** et d'accueil dans des **espaces de rencontre**,
- En favorisant, dans le cadre du projet métropolitain et sur l'espace agricole, l'**agriculture urbaine** au profit des familles par la **création de jardins partagés** et d'**une ferme pédagogique**,
- En installant un **tiers lieu modulaire et numérique** à destination d'acteurs d'horizons différents (jeunes entrepreneurs, associations, créateurs, étudiants),
- En proposant des **offres d'animations et de loisirs familles/jeunesse** à l'EST de la métropole (parcours vélo, sentiers de promenade pédestre le long du Grémillon vers le Grand Couronné) élargissant ainsi l'offre d'**activités sportives** de la ville de Pulnoy
- En enrichissant les **actions culturelles** de Pulnoy autour du **tourisme de mémoire, d'expositions et d'animations en plein air**.

Nous avons présenté les grands axes de ce projet au Grand Nancy et notamment à son Président Mathieu Klein, qui a accueilli favorablement nos propositions.

A ce stade, il faut que le Maire crée un groupe de travail sur cette proposition, afin de l'inscrire rapidement au Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal.

Nous regrettons vivement que le premier magistrat de Pulnoy, malgré nos sollicitations par courriers (15 janvier et 21 février 2023), **n'ait pu dans les 3 mois trouver un moment pour nous recevoir, prendre connaissance de notre dossier et formaliser l'équipe-projet**.

Nous ne manquerons pas, dans les prochaines semaines, de vous présenter ce projet pour que chacun débâte, rectifie, amende ou valide ce travail qui se veut participatif et citoyen.

Car rien ne pourra se faire sans **VOUS**.

Les élus du groupe d'opposition L'Autre Voix

D. ZIETERSKI, L. ZIETERSKI et S. DUSSIAUX

avec la participation des élus du groupe d'opposition Pulnoy Autrement



Bienvenue !

Le fourgon

Livraison à domicile de boissons en bouteilles consignées
Toutes les infos sur www.lefourgon.com

Voyage au fil de l'arc-en-ciel

Camion atelier de couture : ourlets, réparation de trous, pose de boutons ou encore confection.
Chaque jeudi, de 12h à 18h, place de la République - 06 10 59 91 86

Vrac à boum

Épicerie itinérante proposant des produits en vrac, bio et issus de circuits courts.
Chaque dimanche, de 8h à 12h30, rue de Nancy

Mai

Samedi 13 - de 14h à 17h*

Ciné-goûter toutes générations, organisé par la Ville de Pulnoy

Centre socioculturel - 2 € / pers.

Jeudi 18 - de 9h à 18h

Brocante, organisée par le Comité Animations et Loisirs

Ouvert à tous - ZAC de la Porte verte



Mardi 30 - 18h30

Conseil municipal

Ouvert à tous - Hôtel de ville

Juin

Jeudi 1^{er}

Voyage en Alsace, organisé par le Club créations et rencontres

68 € / pers. (transport, visite et repas, boissons comprises)

+ d'infos au 06 72 97 36 29

Vendredi 2

Fête des voisins, organisée par Immeubles en fête

Date au choix des organisateurs locaux

Samedi 3 - de 10h à 12h

Permanence gratuite avocat

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Lundi 5 - dès 18h30

Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité

Participation libre - Centre de rencontre

Dimanche 11 (horaires à définir)

La Boucle verte, organisée par les Villes de Pulnoy, Seichamps, Essey-lès-Nancy et Saulxures-lès-Nancy

Circuits pédestres et vélos tous niveaux

Ouvert à tous - Inscription sur place

Départ et arrivée au plan d'eau du Val de la Masserine - Pulnoy

Samedi 17 - de 14h à 17h*

Ciné-goûter toutes générations, organisé par la Ville de Pulnoy

Centre socioculturel - 2 € / pers.

Samedi 17 - de 14h à 01h

L'Été en fête, organisé par la Ville de Pulnoy et le Comité animations et Loisirs

Animations pour tous les âges - Restauration

Ouvert à tous - Plan d'eau du Val de la Masserine



Samedi 17 - (horaires à définir)

Tournoi des familles, organisé par le SMEPS 54 Handball

Ouvert à tous - Terrain de football, complexe J. Anquetil

Du lundi 23 au 25 juin

Exposition de Carlo Acutis, organisée par la Paroisse Ozanam

Église Saint Martin - Saulxures-lès-Nancy

Lundi 26 - de 16h à 19h30

Collecte de sang de l'EFS, organisée par l'Amicale pour le don de sang bénévole de Pulnoy

Don possible dès 18 ans - Centre socioculturel

Lundi 26 - 18h30

Conseil municipal

Ouvert à tous - Hôtel de ville

Lundi 28 / Mardi 29

Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

Juillet

Dimanche 9 - dès 16h

Rendez-vous au ponton, concert organisé par la Ville de Pulnoy et le Comité Animations et Loisirs

Gratuit - Grand ponton du plan d'eau du Val de la Masserine

